



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2008

**PRESENTS** : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme GETTEN-PORCHÉ, M. POUEYTS, Mme CASTEL, MM. LACASSAGNE, DOMÈGE, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

**ABSENTS OU EXCUSES** : MM. LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, Vice-Présidents ; M. DAUBAGNA, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, MM. BRISSON, LOZANO, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, LANNEVERE, DURRUTY, MM. LIÉNARD, CAZAUX, Conseillers Suppléants.

**PROCURATIONS** : M. LABAYLE à M. GRENET ; M. Michel VEUNAC à M. BOROTRA ; M. MONDORGE à M. CÉLAN ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à Mme GETTEN-PORCHÉ.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. GOUFFRANT.

## O/J N° 3 - ADMINISTRATION GENERALE.

### COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 9 juillet 2008 : Cession d'un véhicule Renault Express à titre gratuit au Syndicat Mixte du Musée Basque.
- 16 juillet 2008 : Souscription d'un marché, après mise en concurrence, avec le Groupement d'Entreprises HIRIART/SOGEA, mandataire HIRIART, pour la restructuration des réseaux d'assainissement Gayon Phase 2, secteur Boufflers / Lafitte à Bayonne – Lot n° 1 : canalisations, pour un montant de 955 597,80 Euros H.T.
- 16 juillet 2008 : Souscription d'un marché, après mise en concurrence, avec le Groupement d'Entreprises AGUR POMPAGE/ETCHART, mandataire AGUR POMPAGE, pour la restructuration des réseaux d'assainissement Gayon Phase 2, secteur Boufflers/Lafitte à Bayonne – Lot 2 : chambres à clapet et poste de refoulement, pour un montant de 237 973,70 Euros H.T.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 06 OCT. 2008

Affiché le 06 OCT. 2008



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,

Pierre GRENADE

- 16 juillet 2008 : Souscription de cinq marchés, après mise en concurrence, avec le Groupement d'Entreprises E.C.R.D./SADE, mandataire E.C.R.D. pour la réhabilitation des réseaux unitaires des rues d'Alger (67 798 Euros H.T.), Jeanne d'Arc (161 121 Euros H.T.), Ernest Fourneau (47 636 Euros H.T.), Loëb (150 868 Euros H.T.) et Dominique Morin (60 184 Euros H.T.).
- 16 juillet 2008 : Acquisition d'une maison d'habitation sise 7, avenue de Bayonne à Anglet au prix de 190 000 Euros et d'un garage situé rue du 11 Novembre à Anglet au prix de 10 000 Euros, appartenant à Madame Marcelle GUERAÇAGUE.
- 17 juillet 2008 : Signature d'un avenant à un contrat de prêt avec Dexia Crédit Local reportant au 31 décembre 2008 la date de versement du prêt de 4 000 000 Euros au lieu du 31 juillet 2008, dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie de la C.A.B.A.B.
- 28 juillet 2008 : Souscription de deux marchés, après mise en concurrence, pour l'équipement en mobilier et outillage de l'Ecole Supérieure d'Art de la C.A.B.A.B. avec la Société MOBILIER VS pour le lot 1 (86 192,51 Euros H.T.) et la société LA PLATEFORME DU BATIMENT pour le lot n° 4 (19 737,48 Euros H.T.).
- 04 août 2008 : Signature d'un avenant à un contrat de prêt, avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne et la BFT, en vue de profiter des opportunités des marchés financiers.
- 13 août 2008 : Rue d'Arcangues à Anglet. Rétrocession d'un terrain préempté à Monsieur et Madame SIERRA-MORENO par décision de justice.

DONT ACTE

